



*Les trois photos du haut sont de  
H. Labouret (album de photos,  
1912-1924)*

*Les trois photos du bas sont de  
A. Heim 1934*

# La guerre et l'organisation sociale

PIERRE BONNAFÉ, MICHÈLE FIÉLOUX

La période retenue est la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'au début de la "pacification". Quelles images avons-nous gardé de ces périodes où la guerre constitue l'un des modes principaux de règlement des conflits et le guerrier, l'indispensable acteur, formé dès son jeune âge à se conduire en "homme amer" (kuùnkhá), c'est à dire en brave<sup>1</sup>.

Les plus anciennes photos remontent au début de la période coloniale. Les conflits armés très vite réprimés par l'administration s'espacent progressivement à partir des années 1930, bien que les hommes continuent de porter les armes décrites par H. Labouret (1931). Des guerriers se présentent dans différentes postures devant l'objectif, tel "l'archer équipé" (planche VI, cliché 8) ou "l'archer tirant des flèches empoisonnées" (planche VII, cl. 7 et 8). Une photo inédite, placée dans son album personnel, donne une représentation plus précise d'un guerrier devant sa maison. Aucune photo ne montre un guerrier en action, sauf pour une brève démonstration technique. On lui demande de faire quelque chose qui présente de l'intérêt pour l'observateur : position du corps tenant l'arc, profil de la coiffure, parures de guerre, etc. pour constituer un document ethnographique<sup>2</sup>.

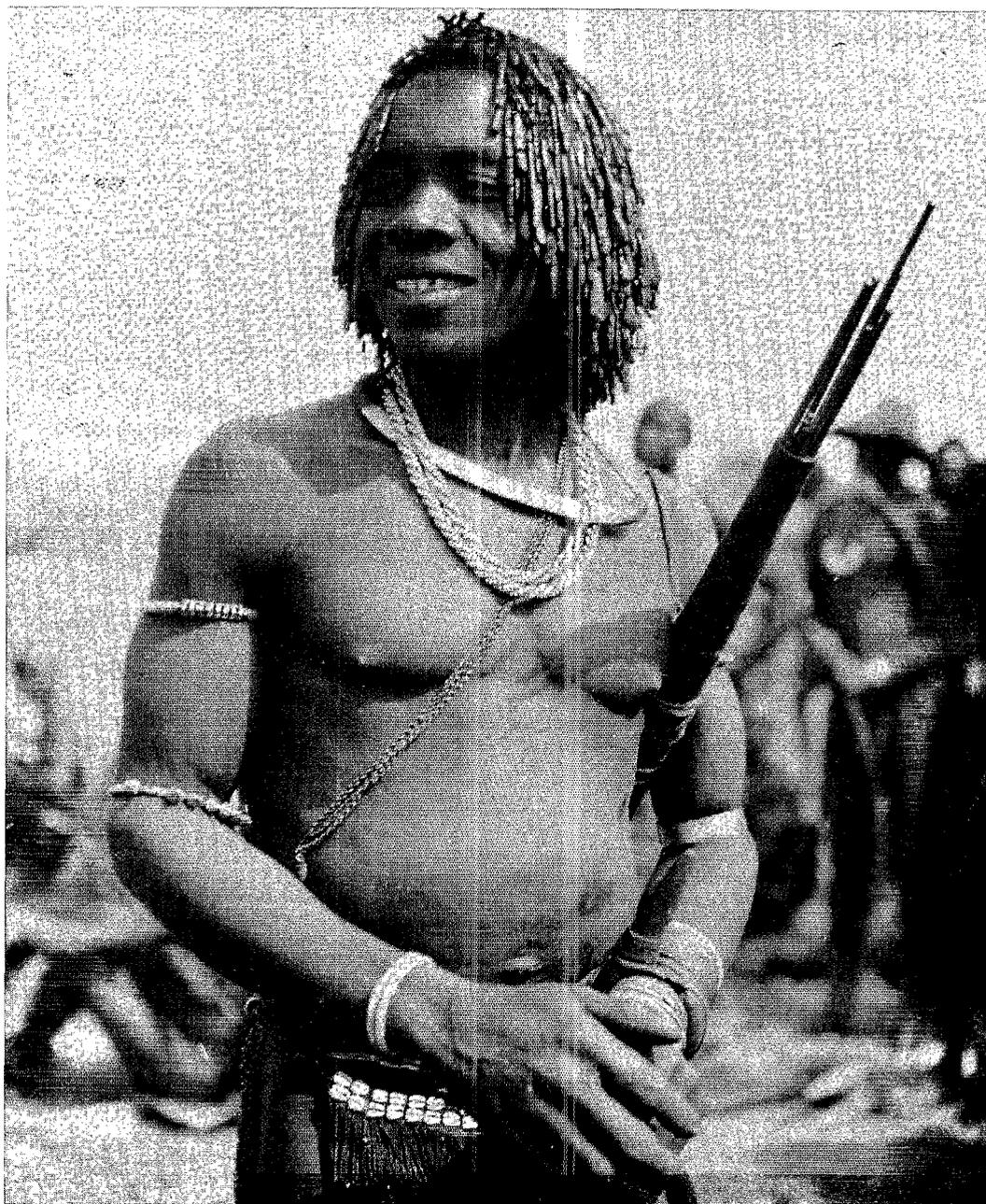
Aucune trace, dans l'iconographie, des guerres coloniales ou des batailles internes, si souvent rapportées dans les archives. Les premiers témoignages sur les guerres lobi sont indirects. En 1934, un géologue suisse Arnold Heim vient visiter les sites aurifères de la région d'Iridiaka et de Boussera<sup>3</sup>. Un très court séjour, moins d'une semaine, permet de donner une vision tout-à-fait neuve. Face aux guerriers rencontrés sur le marché de Doudou et aux funérailles d'un *khèl dar* (meurtrier), il note le soir : "Des gaillards, beaux, forts, ce sont ces Lobi, et aucun ne ressemble à un autre. Avec une nourriture tellement peu variée (juste le gâteau de mil), ils se sont développés de manière extraordinaire... Chacun a son expression particulière, sa coiffure propre, ses parures... Ils ne sont uniformisés que par le port des mêmes armes"<sup>4</sup>. La photographie dégage un sentiment comparable. Les guerriers de A. Heim apparaissent, en gros plan, comme pleinement sûrs de leur force et de leur beauté, incarnant une sorte de modèle social de la bravoure. Grâce à ces images, on peut mieux imaginer

1. Ce texte est en partie extrait de nos articles sur les conflits armés et sur les rites de purification d'un meurtrier lobi, publiés en 1982 et 1984.

2. Voir les remarques de J. M. Kambou-Ferrand sur l'album de photos de H. Labouret dans l'article précédent.

3. Les premières photos publiées de A. Heim sont dans le catalogue de l'exposition lobi. P. Meyer (1981).

4. Arnold Heim, *Negro Sahara "Von der Guineaküste zum Mittelmeer."* Verlag Hans Huber, Bern, 1934.



Ci. A. Heim 1934

un marché, ou tout autre lieu public, à cette période. Les jeunes héros, les *fangadara* (détenteurs de force) mis en avant par la famille ou le village, pour provoquer l'ennemi et lui permettre de jauger sa capacité de défense ou d'attaque. Les photos prises au cours des funérailles du *khêldar* sont les premiers témoignages visuels de stratégies guerrières et de guerriers dans leur gestuelle propre et spontanée. Le mime effectué par les "braves" du village, ou des villages alliés, met en scène une bataille, avec toutes les tactiques d'approche de l'ennemi, la formation de colonnes

de guerriers, l'usage de sifflets, etc. Un tel mime en 1934 pouvait réunir plusieurs dizaines de guerriers. On ne pouvait le reproduire au moment des secondes funérailles tant sa fonction était jugée complexe. On honorait le défunt tout en démontrant la force persistante de son groupe.

En 1989, la télévision du Burkina Faso filma un mime d'un autre genre, révélant une fonction nouvelle de cette mise en scène de la violence. Aucun message à communiquer à un défunt ou à son entourage, mais une période de l'histoire lobi à faire revivre, hors contexte, presque pour le plaisir, manière de théâtre, face à des jeunes, dans le cadre des journées culturelles organisées pour la création du musée régional<sup>5</sup>. Les participants devaient improviser une scène sur le thème général du "temps passé" (*mamadara*). Dans les neuf dixième des cas, le sujet traité fut la guerre et non tel aspect de la culture matérielle, avec un scénario relatant l'histoire d'un rapt de femme, suivi de représailles, engageant des séries plus ou moins complexes d'évènements : divination, bataille territoriale avec blessés ou morts, etc. Aucune gravité dans l'expression d'un conflit n'engageant, à priori, aucun des clans présents, alors que le ton général portait au rire, au jeu, et à une sorte de parodie de la guerre, qui parut néanmoins à certains des participants lobi du colloque plutôt grotesque (et insupportable). Ces images d'une guerre, contrastant si fortement avec la vision idéale donnée par A. Heim, souleva le problème de l'image "interprétée" à travers le regard supposé de l'autre, de l'étranger, comme s'il fallait encore préserver la société lobi (et donc chacun de ses membres) d'une vision trop vite caricaturale. De semblables réactions resurgissent face aux "images" qui révèlent ce qui a été l'objet des plus vives critiques ou des plus tenaces malentendus, comme le port des feuilles ou des labrets par les femmes, la diffusion de telle séquence encore inédite d'un rituel.

## L'apprentissage

Comment devient-on un guerrier ? Que doit-on prouver ? Que doit-on défendre ? En quelles circonstances faut-il s'en prendre à son voisin proche ou déjà un peu étranger ?

L'éducation d'un guerrier, échelonnée par tranche d'âge, était en fait une initiation à la violence. Dès l'âge de 4 ou 5 ans, garçons et filles gardaient les troupeaux de bœufs et de moutons jusqu'à leur grande initiation (*j̄ ò r ò*, de 7 - 14 ans). Puis, les adolescents se répartissaient selon les activités de leur sexe : cultivateurs, chasseurs, guerriers pour les hommes, potières, orpailleuses, ménagères pour les femmes ; la collecte et la cueillette étaient des activités mixtes.

Au pâturage, les jeunes bergers apprenaient le tir à l'arc, le lancer du casse-tête et la lutte à main nue, s'exerçant à se défendre contre les agressions du dehors et à évaluer leur

5. A l'initiative de Madeleine Père, plus de 150 journées (en 1990) avaient été organisées pour faire participer les populations de la province du Poni à la création du musée de Gaoua. La majorité des objets qui ont pris place dans ce musée, inauguré en décembre 1990, ont ainsi pu être collectés.

propre puissance. Le plus fort d'entre eux (*fangadar*) devenait le leader de la bande. Des affrontements pouvaient avoir lieu avec une bande rivale, notamment pour la disposition d'un pâturage. Quel que soit l'enjeu, des règles s'imposaient : ne montrer aucun signe de faiblesse (y compris à leurs parents auxquels ils cachaient le plus souvent leurs blessures), se défendre en cas d'attaque, se venger en cas d'offense. Cette petite bande, formée de jeunes de la même génération (*libieldara*), était relativement indépendante : les adultes ne se substituaient pas à leurs fils pour régler les disputes, et la bande menait ses propres activités : petites battues, cueillette, etc. Ajoutons que les enfants devaient régler tous leurs différends avant d'être initiés (*j̄r̄d̄*), puisque l'initiation impliquait une rupture totale avec leur enfance.

La première qualité inculquée était le courage et le lâche incarnait un personnage méprisable. Contrairement à l'homme accompli, qui pouvait être un rassembleur d'hommes et occuper certaines positions de leader (maître de marché, guide de migrations, patriarche...), le peureux, le lâche, ne trouvait guère à se marier et vivait retiré dans une petite maison. On pouvait le traiter comme une femme, en lui confiant des tâches semblables : au combat, au lieu de se battre, il transportait les blessés et ne pouvait escorter les femmes dans les activités quotidiennes (recherche du bois, de l'eau, de l'or, départ au marché).

Toute l'éducation était faite pour que les jeunes vers l'âge de 16-17 ans soient prêts à entrer dans la fratrie des guerriers. Dès ce moment, on attendait d'eux de réelles preuves de courage. Les meilleurs se plaçaient en première ligne au combat, ou vengeaient au péril de leur vie l'honneur de la maisonnée. Chacun devait rivaliser pour affirmer une sorte de "dédain de la mort", à ne pas confondre avec un courage aveugle.

Seuls les hommes portent des armes (les mêmes pour tous) et se battent. Cependant, les femmes jouent un rôle important dans les combats. H. Labouret en 1916 donne une description très vivante de leur action : «Nues, le sexe à peine voilé par un paquet de feuilles passées dans une ceinture de fibres les seins ballotant et claquant contre la poitrine dans leurs courses furieuses, gesticulant, menaçant, hurlant, elles insultent l'ennemi, son ascendance et sa descendance la plus reculée, l'accusent de sortilèges, d'infamies diverses, de maladies honteuses, affirment en termes véhéments et démonstratifs la supériorité de leurs hommes à tous les points de vue, interpellent ces derniers, leur prodiguent des flatteries promettent de se donner à eux après la victoire. En même temps, elles bondissent, ramassent les flèches tombées, les passent aux combattants, apportent à ceux qui sont altérés des calebasses pleines d'eau et de bière de mil, qu'on absorbe à longs traits rapides, derrière un rocher ou un buisson. Elles



s'efforcent en un mot de réaliser, par le moyen de leurs personnes affairées, les trois facteurs les plus importants du succès : la supériorité morale, la supériorité en munitions, un ravitaillement empressé, qui soutient les courages".

*Cl. A. Heim 1934*

### La confrérie des "hommes amers"

La hiérarchie entre les "hommes portant l'arc" était très forte, et le rituel accompli au moment des funérailles mettait en évidence la place de chacun. En effet, tout guerrier pour être considéré comme un homme accompli, un *kuùnkhá*, un homme amer, devait appartenir à la confrérie très fermée des *khêldārā*, des meurtriers honorifiques. Mais tout homicide n'était pas valorisé. Le fou furieux, incapable de distinguer ses proches parents de ses ennemis, pouvait être supprimé. Le meurtrier d'un parent, s'il était jugé sain d'esprit, était sanctionné autrement, ce qui peut apparaître comme une caractéristique juridique. Ainsi, le meurtrier d'un parent utérin (surtout de même autel de sous-matriclan) pouvait être exclu de son groupe : il ne devait plus hériter des biens ou des femmes, sacrifier sur les autels du *caâr* ou fréquenter les combattants de son groupe. Juste après son forfait, il devait au contraire amoindrir sa souillure en "cassant le poison", expression qui renvoie au fait de frotter la pointe de ses flèches avec du poison très étendu d'eau. Enfin, un sacrifice sur l'autel des utérins était obligatoire pour maintenir la fécondité des femmes du sous-matriclan ; car, en tuant, il avait affaibli son groupe de plusieurs manières. De même, le crime était grave si l'on tuait dans le matriclan du père ou dans le

patriclan initiatique. Enfin, on sanctionnait les homicides de parents d'initiation (*buür*), d'alliés claniques (*mə̀ɛ̃l dārā*), de corésidents villageois ou d'alliés matrimoniaux. En fait, on ne valorisait l'homicide que si la victime était un pur ennemi (*sódaár*).

Etant donné l'uniformité de l'armement, le relatif équilibre des forces, équilibre toujours recherché par le jeu des alliances militaires, il n'était pas facile de réaliser les trois épreuves permettant d'obtenir le statut complet de "l'homme amer". En effet, un homme devait tuer un pur *sódaár*, venger son père (ou le sous-matriclan de son père), et son propre matriclan. Si le triple exploit était accompli, le public, dit-on concluait "que le guerrier avait fini de tout tuer". Il est difficile de savoir combien d'homicides en moyenne étaient accomplis par des *khèl dārā*. Il ne semble pas que le nombre donnait une particulière distinction. On valorisait plutôt les bonnes raisons du meurtre et le rôle tenu par les guerriers comme vengeurs.

Tout homicide passait par une période de "souillure" complète, qui le rendait "vulnérable et contagieux, il était pris par la force du cadavre (*khèl*) qui cherchait à se venger, et on devait le purifier par un rite particulier pour l'empêcher d'attraper la maladie du *khèl* (qui fait enfler les membres), maladie qui pouvait être mortelle. Le rite se faisait à l'insu de l'intéressé si son crime était considéré comme grave. Par contre, on le célébrait en public s'il s'agissait du meurtrier d'un ennemi (*sódaár*). Ainsi la victime cherche à exercer des représailles invisibles sur son meurtrier, alors que les parents de la victime se préparent à une vengeance réelle, remettant "au guerrier" désigné dans la famille la flèche qui a tué. Il faut accomplir la vengeance, car le mort invengé ne devient pas un vrai ancêtre.

Un chef de famille de Wolwolla (canton de Boussera) raconte que son propre père était un guerrier fameux. Il avait accompli plusieurs meurtres, notamment pour venger le sous-matriclan de son père. Ce dernier ne savait comment exprimer sa fierté et sa reconnaissance. Pendant le rite de purification (*khèl è*), il se substituait au prêtre au moment de sacrifier le coq sur l'épaule de son fils, affirmant ainsi qu'il avait bien engendré un garçon, puis manifestait sa joie en sacrifiant un bélier. Le narrateur exprime face à l'audace de son père un sentiment mêlé d'admiration et de crainte, puisqu'il devient pour les familles des victimes invengées une cible idéale. Connaissant l'identité de ces victimes et leur nombre, il a choisi jusqu'à présent de ne rien consommer dans les villages de leurs parents, de peur que l'on ne mette en contact la flèche qui a tué avec des aliments ou de la boisson offerts.

A tous les moments du rite, le meurtrier est individualisé. Il prononce le nom de sa victime avant de se faire connaître en soufflant dans une corne, ou avant de manger

le repas purificateur. Par ailleurs, la durée de la retraite et le comportement du meurtrier dépendent du sexe de la victime. Si c'est une femme, il s'acquitte des travaux quotidiens, recherche du bois, fabrication du gâteau de sorgho... avant de faire le rite.

La trajectoire des *khèl dārā* est proche d'un parcours initiatique, qui leur permettra d'avoir accès aux lieux et aux objets correspondants à ce sacré particulier. Les arcs ayant servi à tuer sont regroupés au même endroit (ce qui permet de comptabiliser les pertes dans le camp ennemi) et peuvent servir à nouveau. A la mort d'un *khèl dār*, on réunit tous les arcs appartenant à la fraternité de groupe. Quand on joue sur les flûtes la musique de guerre, *deere* (agir et imiter)<sup>6</sup> "les vrais hommes" se regroupent autour du chien, mangeur de mil, substitut de la personne, sacrifié à cette occasion. Seuls les vrais *khèl dārā* (et non ceux qui ont tué par accident, ou achevé un blessé) peuvent s'approcher du chien pour le battre à coups de bâton, mais seul le guerrier idéal, ayant accompli le triple exploit, peut l'abattre. A ce moment, on établit très distinctement une différence avec les hommes qui n'ont jamais tué. Ces derniers sont traités un peu comme des femmes. Ils se tiennent à distance des vrais hommes, qui les appellent par des prénoms de fillette et les défient de venir se joindre à eux. Aucune réponse autre que la fuite ne peut être apportée. Quant aux femmes, elles partent en courant en entendant les premiers sons de la flûte... Seuls les membres de la même confrérie miment la guerre, devant le mort ainsi honoré. Les *khèl dārā* doivent alors rivaliser d'agilité et d'adresse pour se montrer et indiquer au mort qu'ils pourront le remplacer.

Un homme reçoit ses premières armes de son père. De même, ce dernier (ou un père classificatoire s'il est décédé) le "désarme" avant qu'il ne parte, à la fin des deuxièmes funérailles (*bòbuùr*), vers le "pays des morts". Au moment du partage des affaires du défunt, on lui donne le bracelet de tir et une flèche lui ayant appartenu.

Les armes sont des images emblématiques. Ainsi une maison après le décès du maître des lieux, ne peut être abandonnée tant que ses armes y sont gardées. Après l'enterrement, on définit la maison comme "déjà en partie en ruine", ou détériorée (*kōē*), alors que les armes, devenues objets reliques, sont entreposées dans la chambre de la première épouse. Après la célébration des secondes funérailles (*bòbuùr*), on effectue une première répartition. Les plus amères (*khà*) sont confiées au responsable religieux du sous-matriclan du défunt, c'est-à-dire du groupe le plus solidaire en cas de guerre ou de vengeance. D'autres armes sont héritées par les fils et les proches parents du défunt, c'est-à-dire par ceux qui devaient lui prêter main forte. Enfin, plusieurs mois après ce dernier rite, les héritiers utérins désignés viendront symboliquement "dém-

6. M. Père, 1988 : 329 a donné la signification de ce terme.



*Biwanté Kambou portant les armes de son père défunt, le lendemain des secondes funérailles (bobuür), au responsable du sous-matriclan, 1987. Cl. J. Lombard*

lir" la maison, c'est-à-dire prendre leur dû (cauris, bétail, etc.) ainsi que le reste des armes du défunt, dernières reliques, avant la constitution du lieu de culte dédié à l'ancêtre<sup>7</sup>.

### Un mode de règlement des conflits

Chaque homme devait protéger sa maison (la taille moyenne pour l'époque retenue devait être plus grande qu'aujourd'hui, soit de 20 à 25 personnes), dont l'autonomie devait être la plus complète possible. Il devait être

7. Ce lieu de culte sera appelé t h r è , père (M. Fiéloux, 1980 : 52).

capable d'assurer la défense des personnes (femmes, enfants, vieillards), des biens (récolte, bétail, outils, cauris...) et des objets culturels, car aucune possession n'était assurée par elle-même. Un homme, ou un groupe, possédait du bétail, une récolte, des épouses, dans la mesure où un étranger au village ne tentait pas de les lui ravir. La moindre atteinte à cette intégrité avait valeur de dette (*hil*). Il fallait donc reprendre au camp adverse ce dont on avait été dépossédé ou reprendre un bien d'échange (par exemple, des bœufs au lieu d'une épouse enlevée). De même il fallait amoindrir le groupe auteur d'un meurtre. La rétorsion s'établit selon un principe d'équivalence : on ne venge pas la mort d'un parent en volant des bœufs aux auteurs de l'homicide ; un meurtre amène un meurtre. D'autre part, on doit également protéger les maisonnées les plus proches, les premières impliquées en cas d'attaque. Enfin, on doit protéger et venger le groupe des parents utérins (lignage majeur, sous-matricielle localisé).

Plusieurs motifs sont très clairement reconnus par les Lobi comme pouvant enclencher des hostilités dont l'importance est toujours relative aux rapports entre les protagonistes. Tout d'abord, on peut repérer dans la rubrique "histoires de femmes" toute une série d'actes jugés provocateurs, comme la simple attitude d'un prétendant courtisant une femme au marché ou aux funérailles, l'adultère, le rapt doux ou violent. Dans ce dernier cas, il s'agit toujours de représailles, menées à la suite d'un rapt doux ou de vol de bœufs. La personne ravie de force - homme ou femme - n'était pas toujours bien traitée. Le rapt n'était pas une opération facile à mener, mais une épreuve nécessaire pour démontrer sa force (et celle de sa maisonnée). Chacun s'évertuait à réussir ce qui était malgré tout considéré comme un exploit, de nature variable, ne serait-ce qu'une fois. On comptabilisait les raptés (de femmes mais aussi les razzia de bœufs) pour qualifier la vaillance. La rivalité entre les hommes était inévitable. Dans une seconde rubrique, on peut ranger les vols (notamment de bœufs), en identifiant juridiquement le "simple vol" de celui commis comme "représailles". Enfin les blessures et surtout toute mort d'homme devait être vengée dans la mesure du possible.

### Les "guerres lobi"

Quelles étaient, pour la période considérée, les principales formes prises par ces conflits ? Plusieurs perspectives sont possibles sur la guerre : rechercher ses motifs, ses sources de déclenchement, mais aussi montrer la gradation en intensité des conflits de la simple escarmouche à la grande bataille. Reste à en marquer les principales catégories : il est plutôt réconfortant que la sociologie se recoupe littéralement avec la classification *lobi*. Les témoins distinguent avant tout guerre clanique et guerre villageoise.

### *La guerre clanique : (caàr-sin)<sup>8</sup>*

- C'est du matriclan qu'il s'agit ici, le patriclan (*kuḏn*) formant un lieu de neutralité. Il faut se rappeler qu'en l'absence de tout autre mécanisme politique et juridique, comme jadis en Europe, le meurtre d'un proche ne pouvait demeurer impuni. La charge de sa vengeance incombait à son clan. Le mot de "dette sacrée"<sup>9</sup> (*hil*) évoque encore cette obligation. Tel est le principe général qui aurait régné pendant des générations.

Si juste qu'il paraisse, sans doute nécessite-t-il bien des aménagements. Comme l'a fait remarquer très justement l'ethnologue M. Mauss à propos de la magie, si tout réagit sur tout, il n'y a plus d'action magique possible. Dans le cas de la vengeance lobi et birifor, si les quatre grands clans avaient entrepris ce genre d'interactions, il ne resterait plus grand monde pour le raconter.

- Une première limitation provient des sous-clans, vraisemblablement les plus intéressés à l'opération. J'ai été frappé dans le premier livre d'H. Labouret (1931 : 242) par l'un des rares passages où il précise l'identité d'un vengeur Palé, de son offensé et de sa victime, rencontrée par hasard, les deux derniers se trouvant être des Wal-Kambu, c'est à dire du même sous-clan.

Dans l'ordre des appartenances par filiation, il importe d'ajouter un autre élément. C'est plus spécialement le lignage mineur et, à un degré moindre, majeur, qui en seront responsables. La liste est encore incomplète : à ces hommes adultes, il faudra ajouter les "fils" proches des membres de ce groupe<sup>10</sup>.

- Une seconde limitation concerne l'alliance matrimoniale et son lot de parents proches. Enfin, nous y joindrons les arbitres claniques (*məḏl dā rā*), dont l'importance est très grande pour régler les conflits.

- Une troisième limitation provient de la localisation : le clan et le lignage en général n'ayant guère d'existence, il s'agit toujours pour les habitants, comme pour toutes les sociétés analogues, de groupes parfaitement situés dans le territoire. Par conséquent dans la guerre clanique, ce qui importe c'est l'horizon particulier du village de Pérignan, Dobéna ou Gaoua qui représente le lieu pratique de leur solidarité. Dans le village, on ne se tue pas. Les villages du XIX<sup>e</sup> siècle étaient certainement moins divisés et plus homogènes que ceux d'aujourd'hui.

Au-dessus du village, on rencontrait des réseaux formés de 4 à 6 villages en moyenne. L'insécurité ne permettait guère d'en dépasser les frontières, sauf en de rares occasions. On ne rencontrait jamais son pire ennemi, qui pour vous était un *sodaàr*, un "adversaire" absolu. C'était déjà le cas pour une région comprenant une douzaine de villages.

L'organisation était très décentralisée ; il faut la concevoir comme constituée de cette multiplicité de molécules

8. Mot-à-mot : "les flèches du clan".

9. On entend seulement par là le caractère absolu de la dette, sans rien de spécialement mystique.

10. Selon une remarquable dissymétrie, le fils ne peut jamais tuer dans le clan de son père, alors que le père peut faire l'inverse en cas de conflit. (M. Père, 1988 : 134), cette position rappelle celle de l'alliance matrimoniale.

associées les unes aux autres et se reformant à chaque village pour ses membres.

Nous en savons assez à présent pour entendre le récit très résumé de l'un de ces combats :

«Un Da (matriclan) du village de Korogo et un Hien (idem) du village de Gbomboulora se battent ; l'un des deux, le Da est tué. Dans chaque village, la population comprenait des Da et des Hien. Les Hien de Korogo disent qu'ils ne pourront combattre ce village, sinon ils affronteraient des Hien de Gbomboulora. Les Da de Gbomboulora ne peuvent se venger dans le même village. Ceci est *caàr-sin* : "la flèche de matriclan". Donc les seuls à se battre seront les Da de Korogo et les Hien de Gbomboulora.»

Sans entrer dans le détail des sous-clans engagés, trop rarement notés dans les documents anciens, ni dans celui plus vaste des aires d'hégémonie claniques<sup>11</sup>, nous nous contenterons de cette définition. Elle a le mérite de ne pas fausser la réalité.

Elle vaut en effet pour toute une série de procédures extrêmement variées. Les unes peuvent regarder la rupture d'un équilibre pour un lignage de Delmè Hien envers des Palè - comme dans l'affaire que retrace B. Holas (1953), il y a dette, vol calculé de bétail et meurtre et l'affaire peut rester dans ce cadre clanique. Les autres relèvent beaucoup plus de la vengeance classique. Un Posadar Kambu a été tué à Kampti et ce scandale appelle des représailles soit immédiates, soit différées. Mères et grands-mères chantent aux funérailles des chants guerriers. Si l'on n'a pas réussi aussitôt, une expédition sera tentée des années après, soigneusement préparée (rituel et divination), souvent pour s'introduire seul dans une maison adverse. Ce genre d'exploit était admiré plus que tout, surtout s'il était repris et enrichi par d'autres.

Il est remarquable enfin qu'apparaisse là cette sorte d'individu collectif qu'est le héros, dans sa confrérie de meurtriers. Il pourra comme tout vengeur, en quelque endroit qu'il agisse, s'en prendre à n'importe qui appartenant au clan visé : femme, enfant, vieillard, car une vie en vaut une autre et il atteindra son ennemi par son entourage.

### *La guerre de village (diè-sin)*

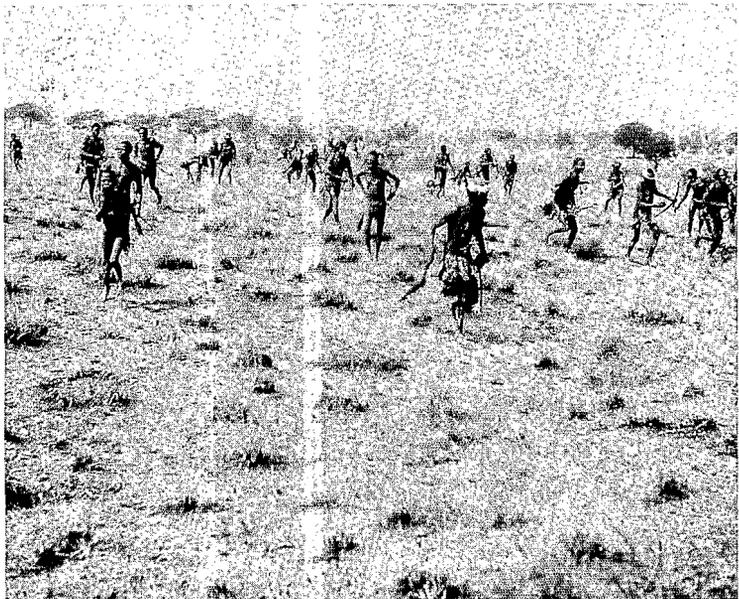
Parmi ces différentes variétés de "flèches", comme disaient les Lobi pour indiquer les types d'hostilités engagées, il en reste une à mentionner : les "flèches chaudes" (*sin puû*). C'est une riposte après homicide, sans qu'il s'agisse des cas estimés sacrilèges. Leur position est médiane : dans l'ordre d'importance, ce sont des gens du même village ou du sous matriclan du même clan, ou encore des sous-matriclan "arbitres" (*mə ð l d ā r ā*) ou enfin des villages politiquement alliés. Leur point commun est

11. Voir M. Fiéloux, 1980 et M. Père, 1988.

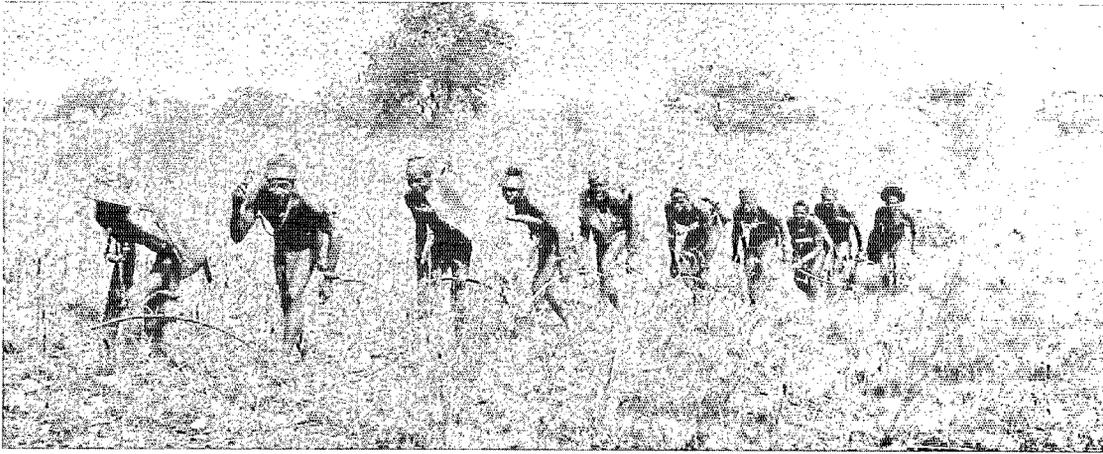


d'appartenir à la propre base d'un groupe, qu'il serait insensé d'affaiblir. La légitime défense excuse le geste, mais il importe de le régler au plus vite.

Tout autre justement était la vraie "flèche de village" (*dii-sin*) dans laquelle il n'était pas question de rechercher la conciliation. Elle se déclenchait quand le patrimoine du village était <sup>12</sup> jugé comme lésé : vol sur un champ (sorgho ou mil, ruche, outil) ou dans une maisonnée (cauris, bétail, volaille, poterie). Il y avait eu rapt de bovins au pâturage ou bien on avait enlevé de force un habitant, homme ou femme, ou bien on les avait blessés ou tués. Il semble que le dommage ait été ressenti comme plus grave si le fait s'était déroulé sous les yeux des villageois, instaurant un véritable défi. Des représailles pouvaient être immédiates, même si déjà la vengeance clanique était entreprise après homicide. On pouvait en outre chercher l'effet de surprise en devançant l'information.



12. Ceux qui croient à des lois universelles de l'histoire sociale devraient se demander pourquoi on démontre tout aussi bien que pour des raisons défensives ; tantôt les villages sont composés de maisons regroupées, tantôt dispersées. L'énigme se corse encore si l'on compare deux sociétés, "sans Etat" du Burkina Faso : les Lela à l'habitat groupé et les Lobi-Birifor dispersé.



Quand les guerriers décidaient de ne pas céder à l'exaltation, ils entraient dans une phase de préparatifs et de décision. Une fois que l'attaque était votée, on mettait l'affaire aux mains d'un ou plusieurs leaders. Il ne semble pas que les Lobi aient connu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des lieux choisis à l'avance pour s'affronter. L'usage était d'aller contre le village visé, silencieusement si la surprise était possible, en lançant des cris si elle ne l'était pas.

Une avant-garde donnait l'assaut, puis le combat se passait souvent sur deux lignes, quand l'ennemi offrait une bonne résistance. Le but était de tuer, ramener les cadavres ainsi que ses propres morts ou blessés, faire des prisonniers. Au retour, on montrait tout le butin comme après une chasse. Si les pertes étaient lourdes, la guerre était souvent stoppée pour une journée.

Le second ou le troisième jour, la bataille pouvait reprendre avec de deux à quatre villages alliés de part et d'autres. On atteignait alors l'effectif d'une battue de



chasse : près de 800 personnes. Les contingents présents chaque jour étaient variables. Le troisième jour, les moins impliqués pouvaient se retirer alors que les deux protagonistes principaux demeuraient présents. Une perte de 7 hommes était jugée très grave par un village.

La cessation des hostilités se fondait sur le principe assez idéal de l'égalité de pertes entre belligérants. Des arbitres conciliateurs (*mə ð l d á r á*), dont nous avons parlé à plusieurs reprises, intervenaient avec la centre et les feuilles de l'arbre à karité. Un conseil d'anciens les appuyait de chaque côté.

D'assez nombreuses illustrations ayant déjà été données, nous en retiendrons une seule<sup>13</sup> qui montre fort clairement les restrictions qui étaient imposées aux combattants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Gbomboulora était un village de Da pour son noyau (canton actuel de Gaoua). Il aurait compris des centaines de guerriers, ce qui, selon l'un de ses habitants, lui aurait permis de se passer d'alliances militaires : fait très exceptionnel.

«Un homme Ton Da de ce village partit au village voisin de Gongombiro pour enlever une femme d'un autre sous-clan Da, mariée à un Bolto Hien. La femme était consentante et le rapt réussit. Un mois plus tard, trois frères agnatiques du mari vinrent avec lui se cacher au marigot où les femmes de Gbomboulora se rendaient. Ils saisirent au hasard une femme se trouva être mariée. Un guerrier de Gbomboulora les poursuivit : ils dûrent relâcher la femme et attaquer leur poursuivant. C'était un Kodio Hien qui fut tué. Les gens de son village vinrent rechercher son corps : sa mort avait eu lieu sur le chemin du village de Gongombiro.

Le jour-même, les gens de Gbomboulora marchèrent sur Gongombiro. Il ne faisait pas encore nuit et les villageois ennemis les attendaient. Les assaillants, rangés sur une seule ligne, tiraient sur leurs adversaires qui voulaient tenter une sortie. Seuls se sont engagés de part et d'autre, ceux qui n'avaient pas le même patriclan (*ku ð n*). Le même jour, il y eut quatre blessés chez les assaillis et trois de l'autre. Chacun retourna chez soi. Les arbitres intervinrent et le père du ravisseur initial conseilla à son fils de céder».

De cette histoire de patriclan, nous avons surtout attiré l'attention sur le processus de sélection des combattants dans une guerre villageoise. Il se trouve qu'il a été moins souvent retracé que celui du matriclan.

Autrefois, dans cette période troublée, l'essentiel était bien pour les habitants du pays d'assurer à n'importe quel prix la paix dans le village. Ses membres se considèrent entre eux comme semblables et égaux, ce qui reste encore pour une part vivant quand ils continuent de faire la cérémonie annuelle à l'autel villageois.

Si l'on se réfère aux deux grandes catégories de conflits armés, on conçoit bien qu'il y avait une différence véritable à mener une affaire matrilineaire et clanique suivant

13. Bihunté Hien, Gbomboulora.

sa propre logique et n'intéressant pas forcément tout le village. Pour bien saisir l'autre pôle, on peut se représenter un cas d'enlèvement d'épouse de n'importe quel village ou lignage (M. Père 1988 : 165 - 166). La guerre villageoise sera décidée au sommet et arrêtée de même : conseil d'anciens et prêtre villageois. Il est vrai que d'un point de vue pratique, elles venaient souvent interférer, se déclenchant l'une l'autre et parfois se renforçant.

